

ORGANISER MA SORTIE CULTURELLE EN 8 ÉTAPES

- Je prends connaissance de l'offre culturelle sur mon territoire. Je m'assure que l'organisme repéré est inscrit au Répertoire culture-éducation ou au calendrier culturel de ma ville.
- Je communique avec l'organisme afin de valider la disponibilité de la sortie pour mon groupe. J'ai en main le nombre d'élèves, le groupe d'âge et le nombre d'accompagnateurs prévus.
- Je reçois une fiche de réservation et une soumission qui garantissent une place à mon groupe à la date et à l'heure souhaitées.
- Je planifie mes besoins pour ma sortie : réservation du transport, formulaire d'autorisation parentale, accompagnateurs, collations, etc.
- Je prépare mes élèves à la sortie culturelle.
- À la suite de l'activité, mon établissement scolaire s'occupe d'acquitter les frais de la sortie.
- Je remplis mon rapport d'activités et le transmets au répondant de ma commission scolaire.
- Je reçois ma subvention.